

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, 26 octobre 2016

Développer ensemble les services d'accompagnement de demain Ce n'est pas le handicap, mais la capacité d'une personne qui compte!

Pour son 20^{ème} anniversaire, l'Association européenne des prestataires de services pour les personnes en situation de handicap (EASPD) a organisé le jeudi 20 Octobre la conférence « [Développer ensemble les services d'accompagnement de demain](#) ». Plus de 250 délégués de toute l'Europe ont participé aux discussions sur la façon de développer ensemble les services d'accompagnement de demain, ce qui permet la pleine intégration dans la société des personnes handicapées.

Mme **Marianne Thyssen**, Commissaire européen à l'emploi, les affaires sociales, la mobilité et les compétences a ouvert la conférence de l'EASPD et a souligné que « *ce n'est pas le handicap, mais la capacité d'une personne qui compte. Il est à nous, responsables politiques, de créer les conditions-cadres adéquates, permettant aux gens de tirer le meilleur parti de leurs capacités. Vous, en tant que prestataires de services pour les personnes handicapées, vous avez un rôle clé dans la réalisation du droit des personnes en situation de handicap à mener une vie indépendante. Votre voix est importante et c'est la raison pour laquelle il a été si important que vous facilitiez les bonnes structures de dialogue pour faire entendre haut et fort votre voix au niveau européen* ».

M. **Yannis Vardakastanis**, Président du Forum européen des personnes handicapées, a présenté les jalons pour le mouvement des personnes handicapées au cours des 20 dernières années, y compris l'article 13 du traité d'Amsterdam, l'organisation de l'Année européenne des personnes handicapées (2003) et l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées par l'UE. Cependant, il a souligné que l'UE et les États membres devraient reconnaître l'impact que les mesures d'austérité ont eu sur la prestation de services. « *Il y a des milliers de personnes handicapées dans l'Union européenne qui sont encore dans les institutions et confrontés à l'institutionnalisation dans leurs propres maisons à cause d'un manque de services* ». Il a également souligné l'importance de la durabilité pour maintenir des services de haute qualité, individualisés sur le long terme et il a appelé à un « *accord institutionnel, afin d'intégrer la CDPH d'une manière efficace, cohérente et coordonnée dans toutes les institutions de l'UE.* »

La Déclaration commune « Développer Ensemble les services d'accompagnement de demain » a été officiellement lancée et co-signé par l'EASPD, le Forum européen des personnes handicapées, le Réseau européen ENIL, Inclusion Europe, Santé Mentale Europe et COFACE. La déclaration commune vise à fournir une compréhension commune sur la direction que les services d'accompagnement devraient prendre pour permettre l'inclusion complète, ainsi que un engagement commun pour travailler ensemble pour atteindre cet objectif.

M. **Franz Wolfmayr**, Président de l'EASPD, fait référence à la conférence comme un moment très important pour le mouvement des personnes handicapées appelant à *«utiliser cette conférence pour marquer un changement stratégique pour une nouvelle coopération renforcée entre les organisations représentant les personnes handicapées, les familles, les pouvoirs publics, les entreprises, les syndicats et les services de soutien en vue de développer une société plus inclusive»*. Il ajouta que *«le mouvement des personnes handicapées doit maintenant travailler encore plus loin pour convaincre les parties prenantes traditionnelles que l'inclusion est bonne pour la société dans son ensemble»*.

Mme **Eveliina Pöyhönen**, vice-président du Comité d'experts ad hoc sur les droits des personnes handicapées du Conseil de l'Europe a pris la parole au cours de la conférence. Elle a souligné l'importance de ce Comité pour orienter le travail intergouvernemental dans le domaine des droits des personnes handicapées et a présenté les principales questions transversales qui seront inclus dans la nouvelle Stratégie pour les personnes handicapées du Conseil de l'Europe 2017-2023: participation, la coopération et la coordination ; Conception universelle et l'accommodement raisonnable; perspective de l'égalité entre les sexes; La discrimination multiple; Éducation et formation.

La conférence a été coproduite avec le Forum européen des personnes handicapées (EDF), le Réseau européen pour la vie autonome (ENIL), Inclusion Europe, Santé Mentale Europe (SME) et la Confédération des organisations familiales (COFACE). Il a également été soutenu par le projet Entelis et la Direction sur le handicap de la Commission européenne. Dans le cadre de son 20e anniversaire, EASPD a également organisé le mercredi 19 Octobre un dîner de gala au Parlement européen (PE), hébergé par le membre du PE, M. **Dieter Lebrecht Koch**.

Documents et liens utile

- [Joint Declaration "Developing Together the Support of Tomorrow"](#)
- [Programme of the Conference and interviews with speakers](#)
- EASPD **Newsletter** "20 Years on the Road. Join the trip" in [English](#), [French](#) and [German](#)
- **Photo** galleries: [Conference](#), [Gala Dinner](#)
- [Videos](#) on EASPD YouTube Channel
- [La Commissaire Thyssen ouvrira la conférence de l'EASPD « Développer ensemble les services d'accompagnement de demain»](#)
- [La photo "Star of Hope" remporte le concours photo EASPD Révélé & Dévoilé](#)

EASPD

L'EASPD est une association à but non-lucratif créée à Bruxelles en 1996 qui représente actuellement plus de 12 000 services sociaux d'accompagnement et de santé pour des personnes en situation de handicap en Europe. L'EASPD plaide en faveur de services individualisés efficaces et de haute qualité dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la vie dans la communauté, conformément aux principes énoncés par la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées. Le réseau EASPD veut soutenir et encourager la coopération structurelle avec tous les acteurs de la société ainsi que l'innovation dans le secteur. L'EASPD plaide aussi pour des conditions de travail équitables et une formation continue de qualité pour les professionnels des services d'accompagnement pour personnes en situation de handicap.

Pour plus d'information, veuillez contacter:

Nieves Tejada Castro

EASPD Communications Officer

T. +32 2 233 77 20

nieves.tejada@easpd.eu

www.easpd.eu



Thomas Bignal

EASPD Policy Officer

T. +32 2 233 77 20

thomas.bignal@easpd.eu

www.easpd.eu



[Voir ce communiquer sur Internet](#)

Follow us on [Facebook](#) and [Twitter](#)

Subscribe to [EASPD Newsflash](#)



This publication has been produced with the financial support of the European Union Programme for Employment and Social Innovation "EaSI" (2014-2020). The information contained in this publication does not necessarily reflect the official position of the European Commission.
